



Extrait du registre
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 14 MARS 2022

Date de convocation

07/03/2022

L'an 2022, le 14 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame TETU-EDIN Brigitte, maire

Date d'affichage de la délibération

16/03/2022

Etaient présents :

Brigitte TETU-EDIN, Daniel REGNER, Sylvie RIBOT, Laurent CARTIER, Aurélien DELHOMMEAU, Virginie HOUDOIN, Alexandre HUBERT, Nathalie PLASSAIS, Pierre CERBELLE, Valérie PRUDHOMME, Michel JUDALET, Patricia BESNIER, Benoit ANGELO

Nombre de conseillers

En exercice :

15

Présents :

13

Votants :

13

Absente excusée : Chantal REGNER

Absent : Jacques Timmerman

Procurations :

Néant

Secrétaire de Séance :

Alexandre HUBERT

Assistait également Sonia Boucontet, secrétaire

Ordre du jour :

-vote du compte de gestion 2021

-vote du compte administratif 2021

-préparation budget 2022

-questions diverses

Approbation, à l'unanimité du compte-rendu du 24 février 2022

Délibn°14-03-22-01

Approbation du compte de gestion 2021

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes sont justifiées.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021*
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.*
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives*
- 4- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part*

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Délibⁿ°14-03-22-02

Approbation du compte administratif 2021

Sous la présidence de Madame RIBOT Sylvie, 2^{ème} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	638 763.95 €
Recettes	1 465 422.75 €
Excédent de clôture :	826 658.80 €

Investissement

Dépenses	508 788.82 €
Recettes	562 554.50 €
Excédent à la clôture :	53 765.68 €

Restes à réaliser : Dépenses 605 424 € - recettes 346 230 € = 259 194 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2021.

Madame TETU-EDIN Brigitte, Maire, ne prend pas part au vote.

Vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Informations diverses

Référent conseiller numérique : Monsieur Laurent CARTIER est nommé référent conseiller numérique de la commune titulaire, et Brigitte TETU-EDIN, suppléante.

Etude « Vélo pour les déplacements quotidiens » : Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan climat (PCAET), le Pays Vallée de la Sarthe va lancer à compter du 16 mars, une étude « Vélo pour les déplacements quotidiens ». L'objectif est d'identifier les itinéraires cyclables existants et d'étudier les possibilités d'un maillage en continu dans un rayon de 10 km autour des pôles structurants du territoire.

Cette étude menée en partenariat avec les communautés de communes, leur servira pour la mise en œuvre de la nouvelle compétence « mobilités » sur le volet « planification des modes actifs de déplacement ».

Chaque commune sera invitée lors de 2 ateliers participatifs qui se tiendront le 30 avril et le 2 juillet prochain.

Dispositif argent de poche : Madame Le Maire va réunir les jeunes inscrits (4) au dispositif argent de poche. 2 jeunes participeront donc la première semaine des vacances scolaires, du 11 au 15 avril 2022.

Travaux école : Une réunion de démarrage est programmée le lundi 4 avril à 10 h avec tous les corps de métiers et l'architecte afin d'établir le planning prévisionnel. La commission travaux est conviée ainsi que les autres élus qui souhaiteraient participer.

Travaux vieux bâtiment : Une réunion est programmée le lundi 4 avril en début d'après-midi avec l'architecte afin d'échanger sur le projet. Un groupe de travail se réunira en amont pour affiner le projet au regard des contraintes structurelles et réglementaires.

Marché : Le marché reprendra le VENDREDI 25 mars de 16 h 30 à 19 h 30. Un concours de masques est organisé pour les enfants de l'école des tilleuls. Un jury sélectionnera les lauréats et la remise des lots se fera à 17 h 30 sur le marché. La commission s'est réunie le 28 février 2022 et un compte-rendu sera envoyé à tout le conseil municipal.

Commission cantine : la commission cantine s'est réunie le Mardi 8 février afin d'effectuer un point sur le fonctionnement. Un compte-rendu sera envoyé à tout le conseil.

Commission environnement/fleurissement : La commission s'est réunie le lundi 28 février ; Des devis pour des illuminations de Noël sont en cours afin de profiter des déstockages.

Aides aux devoirs : un appel aux bénévoles est lancé. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Brigitte TETU-EDIN	Daniel REGNER
--------------------	---------------

Sylvie RIBOT	Laurent CARTIER
Chantal REGNER Absente excusée	Aurélien DELHOMMEAU
Nathalie PLASSAIS	Pierre CERBELLE
Virginie HOUDOIN	Alexandre HUBERT
Valérie PRUDHOMME	Michel JUDALET
Jacques TIMMERMAN Absent	Patricia BESNIER
Benoit ANGELO	